

IEOM – Opérations avec les agents résidents

I_AGENRES

(Spécifique aux COM du Pacifique)

Novembre 2021

Présentation

Le tableau — I_AGENRES — recense les opérations avec la clientèle résidente selon la nature de la contrepartie (clientèle non financière / clientèle financière) et la localisation de cette dernière (dans ou hors du territoire).

Contenu

Les postes ventilés proviennent des tableaux:

- SITUATION pour les valeurs non imputées et les créances douteuses brutes (créances douteuses nettes + provisions)
- CLIENT_RE pour les autres postes.

Règles de remise

Établissements remettants

Tous les établissements listés dans l'annexe 6 de la décision 2021-01¹ ayant un guichet bancaire dans l'une des trois collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna) remettent ce tableau.

Territorialité

Un tableau est établi pour chaque zone d'activité (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna).

Monnaie

Ce tableau est remis en euro ou en Franc CFP selon la localisation du siège social du remettant. Les montants concernent les opérations faites en euros et en devises (franc CFP inclus).

Périodicité et délais de remise

¹ « Décision 2021-01 du 21 avril 2021 relative à la collecte et au contrôle d'informations statistiques requises des établissements de crédit et des autres intermédiaires financiers », décision du gouverneur de la Banque de France, annexe 6, paragraphe 1.

Remise trimestrielle au plus tard le dernier jour du mois qui suit la date d'arrêté.